

Club Suisse Border Collie
Enggetschwil 665
CH-9200 Gossau



Border Collie Club Schweiz
Alpenstrasse 49: 3400 Burgdorf

Gossau, 30 janvier 2021

Affixes de races protégés SCS / FCI

Chers Mesdames et Messieurs

Cette lettre s'adresse à toutes les personnes qui, selon les informations de la Société Cynologique Suisse (SCS), sont en possession d'un affixe d'élevage protégé (SCS/FCI) au 01.01.2021, Le Club Suisse Border Collie (CSBC) a constaté l'existence d'un manque de clarté à cet égard dans la gestion des droits et obligations.

Dans le passé nous avons dû attirer l'attention des propriétaires d'affixes d'élevage protégés sur le fait que leurs chiots devaient obligatoirement être enregistrés auprès de la SCS. Après s'être entretenu avec ces éleveurs, il s'est avéré que le livre généalogique de la SCS ne les intéresse plus trop vu qu'ils ne sont depuis longtemps plus membres du CSBC.

Selon art.1.2 RESCS les éleveurs de races, pour lesquelles un club de race est responsable, sont soumis aux dispositions du règlement d'élevage du ce club et de la SCS (RESCS ainsi que DA/RESCS) et cela indépendamment d'être ou non membres du club de race. La souveraineté raciale appartient au CSBC. L'art. 2 RESCS décrit en outre les droits et obligations des éleveurs comme suit:

2.2 Devoirs

Les détenteurs d'un affixe d'élevage protégé par la SCS et la FCI et les détenteurs/propriétaires d'étalons reproducteurs s'engagent:

a) à n'élever et/ou à ne vendre que des chiens titulaires d'un pedigree reconnu par la SCS ou la FCI;
b) à annoncer au club de race toutes les portées et tous les chiots qu'il a élevés, afin que celui-ci transmette les informations au Secrétariat du Livre des Origines Suisse (SLOS).

Les éleveurs dont la race ne dépend d'aucun club ainsi que les éleveurs qui sont soumis aux «Directives vertes élargies» déclarent leurs portées directement au SLOS.

c) à ne faire inscrire des portées qu'au LOS uniquement et sous leur propre affixe d'élevage;

d) à inscrire leur activité d'élevage et à tenir à jour le livre des saillies (livre des portées de la SCS ou similaire). Les inscriptions doivent être présentées au responsable d'élevage à sa demande.

e) à ne pas s'adonner à un commerce de chiens professionnel consistant à acheter des chiens dans l'intention de les revendre ;

f) de respecter, dans leur activité d'éleveur, la dignité de l'animal et la législation suisse sur la protection des animaux;

g) à utiliser pour l'élevage uniquement des chiens qui ne montrent aucune agressivité excessive et/ou anxiété et qui ont passés l'examen d'aptitude à l'élevage selon l'art. 3.2.3;

h) à contrôler les pedigrees de ses chiens élevés et de les contresigner.

2.3 Droits

Les détenteurs d'un affixe d'élevage ont le droit

- a) de recevoir des pedigrees SCS/FCI pour les portées élevées conformément au RESCS et au règlement d'élevage du club de race compétent, aux «Directives vertes» ou aux «Directives vertes élargies»;
- b) à la publication de leurs portées au LOS;
- c) de profiter des services offerts par la SCS, selon les DA/RESCS.

Les personnes qui n'ont pas renoncé à l'affixe d'élevage par écrit auprès de la SCS doivent respecter les règlements de la SCS. Cela s'applique indépendamment du fait que l'éleveur soit membre du CSBC ou non. Le départ du CSBC n'a aucune influence sur l'affixe d'élevage.

Les éleveurs qui ont décidé de continuer à élever des chiens en dehors de la SCS/FCI (autre association, sans association) sont encouragés à renoncer par écrit à l'affixe d'élevage auprès de la SCS. En cas contraire les activités d'élevage sont considérées comme une infraction aux règles et doivent être sanctionnées.

Le modèle de renoncement à l'affixe d'élevage se trouve en annexe.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance.

Avec nos meilleures salutations.



Andreas Schiess
Président du CSBC



Natalie Raetzo
Conseillère d'élevage du CSBC

Link règlements SCS: <https://www.skq.ch/reglemente-informationen-formulare>

RESCS: règlements d'élevage SCS
DA/RESCS: dispositions d'exécution RESCS

Annexe:

- renoncement à l'affixe d'élevage

.....
.....
.....

Schweizerische Kynologische Gesellschaft
Fachbereich Zucht
Sagmattstrasse 2
Postfach
4710 Balsthal

Renoncement à l'affixe d'élevage

Par la présente je renonce tout de suite à l'affixe d'élevage protégé

«.....»

Et veuillez prendre les dispositions nécessaires (y compris l'établissement de la facture).

Mon nom ainsi que mon adresse complète sont:

.....
.....
.....

Merci et meilleures salutations.

Date

Signature